



Confédération Suisse

BREVET

Laurent Dousse

né le 30 août 1979, originaire de Le Mouret (FR),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet en vertu de la loi
du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement
du 7 avril 2004 approuvé par le Département fédéral
de l'économie.

Le présent brevet autorise le titulaire à porter le titre légalement protégé de

Spécialiste en combustion
spécialisation bois
avec brevet fédéral

Berne, le 3 septembre 2007

Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie

La directrice

U. Renold



Pour l'organe responsable de l'examen:

Le président de la Commission d'examen

M. Solenthaler